

L'optimisme règne dans le secteur de la petite entreprise en Ontario

Un récent sondage auprès de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a révélé que les PME ontariennes affichent le plus grand optimisme.

« L'automne dernier, quand pratiquement tous les économistes annonçaient une récession, nos membres sont demeurés relativement optimistes », nous confie Judith Andrew, vice-présidente de la FCEI en Ontario.

Quarante-trois pour cent des répondants en Ontario ont affirmé que leur entreprise affichait un meilleur rendement qu'à pareille date l'an dernier. Quarante et un pour cent des répondants ontariens prévoient que le rendement de leur entreprise restera le même, tandis que 47 pour cent d'entre eux s'attendent à une hausse.

Les PME ont créé quelque 500 000 nouveaux emplois entre 1996 et 2001, soit 61 pour cent de la création d'emplois du secteur privé.

« Le gouvernement de l'Ontario a stimulé la croissance de la petite entreprise, notamment en réduisant les impôts, en équilibrant les budgets, en éliminant les lourdeurs administratives et les obstacles aux affaires, d'annoncer M. Jim Flaherty, ministre de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation. Et le budget provincial de 2002 respecte l'échéancier de la mise en œuvre des allègements fiscaux annoncés précédemment. »



suite à la page 3



Encourageons
l'Ontario
page 4



Plus que jamais, les
femmes contrôlent
leur destin
page 8



Une association
de jeunes
entrepreneurs
page 11



Ouverte aux affaires :
Haileybury et
Tri-Town
page 14



Ontario

Les sites Internet constituent une source vitale d'information sur le démarrage d'une entreprise

Entreprise : David Trahair,
comptable agréé
Emplacement : Toronto
Site Web : www.mywebca.com

Vous désirez démarrer une petite entreprise en Ontario mais ne savez pas trop comment vous y prendre. Vous avez des tas de questions. Serait-il préférable d'exploiter l'entreprise en tant que propriétaire unique ou de constituer une société? Comment enregistrer la raison sociale? Comment s'y prendre avec la TPS? De nos jours, le réseau Internet est fréquemment le premier endroit vers lequel se tournent les entrepreneurs pour trouver des réponses.

Le réseau Internet est une mine inépuisable de renseignements. Une recherche sur le « démarrage d'une petite entreprise en Ontario » a permis de trouver 171 000 liens, notamment les sites du gouvernement de l'Ontario, les municipalités, les banques, les sociétés, les associations, chacun des sites regorgeant de renseignements et de conseils.

Le site du ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation de l'Ontario (www.ontario-canada.com) fournit des liens à un ensemble de services gouvernementaux destinés aux petites entreprises. Il aide les futurs propriétaires de PME en leur indiquant les exigences de base en la matière et leur montre comment s'auto-évaluer et évaluer l'entreprise envisagée. Il oriente les entrepreneurs vers les nombreux services offerts par les 42 centres d'encadrement des petits entrepreneurs ontariens (consultations, examen du plan d'affaires, ateliers, encadrement) et les relie aux Entreprises branchées de l'Ontario (enregistrement en direct, renouvellement et présentation des rapports pour les entreprises de l'Ontario). Enfin, il leur permet de se renseigner sur l'accès au capital, l'exportation, le marketing et plus encore.

Sites Web pour les entrepreneurs

Il existe de nombreux sites conçus pour les petites entreprises. En voici quelques exemples :

<http://www.ontario-canada.com> – Le site du ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation de l'Ontario comporte des liens afin d'aider les petites entreprises à démarrer et à se développer.

<http://www.cbs.gov.on.ca> – Tout un éventail de services pour aider les petites entreprises.

<http://www.tourism.gov.on.ca> – Pour obtenir des renseignements sur la croissance des petites entreprises dans les secteurs du tourisme, de la culture et des activités récréatives.

<http://www.oce-ontario.org> – Centres pour l'excellence de l'Ontario créés par le gouvernement de l'Ontario afin de renforcer les liens entre le monde universitaire et l'industrie.

<http://www.mywebca.com> – On y trouve des renseignements pratiques et des articles sur le démarrage d'une petite entreprise.

<http://www.businessstown.com> – Un site offrant des renseignements sur la petite entreprise.

<http://www.canadaone.com> – Un site pour les PME comportant des listes de ressources, un bottin d'affaires, des outils et des articles.

<http://www.yea.ca> – Site de l'Association canadienne des jeunes entrepreneurs.

<http://www.strategis.gc.ca> – Le site de Industrie Canada fournit des renseignements sur les affaires et les consommateurs (site du gouvernement du Canada).

www.bsa.cbcs.org – Site du gouvernement du Canada pour l'aide au démarrage d'une entreprise, outils fournis par le Centre de services aux entreprises du Canada.

<http://rc.gc.ca/business> – Page pour les petites entreprises de Revenu Canada (Agence des douanes et du revenu du Canada).

<http://www.royalbank.com/sme/> – Site de la Banque Royale pour les entreprises.

<http://www.cibc.com> – Site de la Banque Canadienne Impériale de Commerce pour les petites entreprises.

<http://www.scotiabank.com> – Site de la Banque de Nouvelle-Écosse pour les petites entreprises.

<http://www.profitguide.com> – Site de la revue PROFIT offrant des ressources aux entrepreneurs.



L'optimisme règne dans le secteur de la petite entreprise en Ontario

D'ici 2005, le taux d'imposition des petites entreprises de l'Ontario sera réduit de moitié, pour s'établir à quatre pour cent, tandis que le seuil du revenu de celles-ci sera augmenté à 400 000 \$. Près de 11 000 petites entreprises sont exemptées d'impôt sur le capital et les travailleurs autonomes réglementés auront la possibilité de se constituer une société.

Le gouvernement consulte des dirigeants d'entreprise pour s'assurer que ses politiques favorisent une croissance continue. L'été dernier, le ministre Flaherty a rencontré des membres de l'Ontario Business Advisory Council pour discuter de points qui nuisent à la compétitivité de l'Ontario. Le conseil consultatif, soutenu par la Chambre de commerce de l'Ontario, est un lieu d'échange d'idées entre les dirigeants politiques et les gens d'affaires de l'Ontario.

Stimuler l'innovation dans la petite entreprise représente un élément clé de la stratégie économique de l'Ontario. L'innovation, à savoir « l'identification, la promotion et la commercialisation de découvertes scientifiques et technologiques prometteuses » est en pleine expansion en Ontario, en partie grâce aux centres d'excellence.

« Pour produire des résultats, l'innovation a besoin d'un environnement nourricier, dit le ministre. Les centres d'excellence ont réussi à créer ce milieu fertile. Nous venons donc de renouveler leur mandat en y injectant plus de 160 millions de dollars pour les cinq prochaines années. »

Les entreprises de l'Ontario savent créer de nouveaux emplois. Les secteurs des services commerciaux et de la fabrication mènent le bal depuis six ans, chacun des secteurs ayant contribué à la création d'environ 210 000 emplois durant cette période.

Sur ce fond d'optimisme, est-ce que les PME auront à affronter de nouveaux défis dans les années à venir?

« Le ralentissement qu'ont connu les nouvelles entreprises est pratiquement

terminé », déclare Niraj Bhargava, directeur général du centre de développement des entreprises à l'Université Queen's de Kingston. « Les plus forts ont survécu, mais pour connaître prospérité et croissance dans un contexte très difficile, les bons dirigeants de petites entreprises préfèrent compter sur des équipes de gestion plus compétentes. »

« Même pour les entreprises à forte croissance, les réalisations antérieures ne sont pas garantes de l'avenir, explique-t-il. Dans le contexte d'affaires actuel, les entrepreneurs connaissant du succès se rendent compte qu'il faut absolument obtenir de l'aide sur le terrain pour arriver à prospérer. »

Les centres d'encadrement des petits entrepreneurs du ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation travaillent en vue de répondre à ce besoin. Ces centres, qui sont situés partout en Ontario, offrent un soutien aux jeunes et aux petites entreprises pendant leurs cinq premières années d'exploitation. Les entrepreneurs peuvent obtenir facilement des services de consultation et de l'information sur la gestion, le marketing, la technologie et le financement.

Les PME ont une autre préoccupation : obtenir des capitaux. Au printemps dernier, le ministère a tenu une réunion à Toronto qui portait sur les investisseurs providentiels, soit des investisseurs bien nantis prêts à risquer leurs capitaux dans de nouvelles entreprises à forte croissance.

« Les nouvelles entreprises à forte croissance ne représentent que deux pour cent de tout le marché en Ontario. Elles créent cependant environ 35 pour cent de tous les nouveaux emplois dans la province, explique M. Flaherty. Le soutien des investisseurs providentiels aide les entreprises de l'Ontario à attirer des capitaux, à innover, à créer des emplois et à s'affirmer sur le marché mondial. » Dans un milieu aussi favorable, la petite entreprise de l'Ontario est prête à connaître une croissance soutenue dans une économie provinciale en pleine expansion.

L'Ontario compte des milliers de petites entreprises. Au coin de chaque rue, dans chaque édifice à bureaux, dans chaque village et ville de la province se trouvent des gens qui croient en la nécessité de leur produit ou de leur service. Ces gens ont décidé de courir un risque, de relever un défi, de se lancer en affaires et de devenir leur propre patron.

En tant que ministre, je reconnais le grand mérite de ces entrepreneurs, de ces innovateurs, de ces gens d'affaires. Par leur réussite, ils sont le moteur de l'économie ontarienne. Les PME ont créé plus d'un demi-million d'emplois de 1996 à 2001, soit environ 61 pour cent de la création totale d'emplois dans le secteur privé. Qu'ils soient fabricants, détaillants, exportateurs ou autres, nombre de ces Ontariens ont continué à afficher un excellent rendement pendant le ralentissement économique et leur avenir s'annonce toujours aussi radieux.

Le présent numéro du *Cahier des affaires de l'Ontario* souligne la réussite des petites entreprises. Nous dressons le portrait de petites entreprises florissantes, et présentons certains organismes, sources de renseignements et services qui visent à aider les entrepreneurs à démarrer leurs entreprises et à en assurer la prospérité.

Notre gouvernement est fier de sa contribution à la vigueur du secteur ontarien des petites entreprises. Des sociétés de toute la province ont bien répondu aux mesures constructives que nous avons prises dans le but de favoriser la croissance et l'investissement, notamment des allègements fiscaux, une réduction des formalités administratives et une rationalisation de la réglementation, ainsi qu'un budget équilibré.

En outre, nous avons instauré un climat propice à l'innovation, et favorisons la commercialisation du fruit des recherches menées en laboratoire. Nous avons élaboré un site Web très détaillé (www.ontario-canada.com) qui regroupe une série de services offerts par le gouvernement de l'Ontario aux petites entreprises, y compris l'inscription en direct, le renouvellement de permis et la soumission de déclarations. Nous avons créé 41 centres d'encadrement des petits entrepreneurs partout dans la province. Nous avons également lancé la stratégie Jeunes entrepreneurs afin d'aider les jeunes Ontariennes et Ontariens à obtenir l'appui, les services et le financement nécessaires pour se lancer en affaires.

Notre gouvernement comprend l'importance du secteur ontarien des petites entreprises. Nous reconnaissons et apprécions son apport essentiel à la prospérité économique de l'Ontario et à la création d'emplois. Nous continuerons de maintenir en place les conditions nécessaires pour que les petites entreprises demeurent florissantes. Au nom du gouvernement de l'Ontario, je tiens à féliciter les milliers de petits entrepreneurs dévoués et innovateurs de toute la province pour leur travail inlassable.

Le ministre de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation,
Jim Flaherty



4 Encourageons l'Ontario

Les fonds d'investissement permettent aux Ontariens ordinaires **de créer de nouvelles entreprises**

L'accès au capital constitue un gros obstacle au démarrage et à la croissance des petites sociétés. Les PME ont de plus en plus recours à d'autres sources de financement, comme le bassin de capital de risque du Canada, d'une valeur de dix milliards de dollars.

Se prévalent du financement à risque les nouveaux ou les jeunes entrepreneurs, ainsi que les entreprises naissantes qui ne peuvent compter sur leurs antécédents ou sur des produits éprouvés.

Afin d'accroître ce bassin, on courtise les épargnants de chez nous au moyen d'allègements fiscaux. Ainsi, tous les Ontariens peuvent, grâce à leurs cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), favoriser la croissance économique de la province, car presque tous les fonds d'investissement sont admissibles aux REER.

Le gouvernement de l'Ontario participe à ces investissements de base grâce à deux programmes : le Programme des fonds d'investissement des travailleurs de l'Ontario et celui des fonds communautaires d'investissement dans les petites entreprises (FCIPE).

L'Ontario a créé des sociétés de capital de risque de travailleurs en 1991. Ces fonds d'investissement doivent être appuyés par des regroupements d'employés, comme des syndicats, leurs associations, ainsi que des coopératives de travailleurs. Les investisseurs peuvent acheter des actions de catégorie A et recevoir des allègements fiscaux du gouvernement de l'Ontario en échange.

« Les responsables de chaque fonds étudient tous les ans un nombre incroyable de plans d'affaires présentés par de jeunes entreprises espérant tirer parti du bassin de capital de risque, déclare Tim Leitch, directeur de l'élaboration de portefeuilles et des évaluations à la société Covington Capital Corporation. La demande de capital de risque est beaucoup plus grande que l'offre. »

Le programme des fonds communautaires d'investissement dans les petites entreprises a été lancé en 1997 dans le but d'encourager les parrains communautaires à former des partenariats qui assureraient

aux petites entreprises de la région un meilleur accès au capital. Un parrain communautaire peut être une municipalité, une université, un collège, un institut de recherche ou un conseil de Première Nation.

John Bruce, vice-président de Skylon Capital Corporation, croit que le programme offre d'importantes possibilités de croissance. « Il était nécessaire d'acheminer le "capital de démarrage" aux toutes nouvelles entreprises. Le programme des FCIPE a été créé dans ce but, explique M. Bruce. Le milieu universitaire, en particulier, a donné son appui aux FCIPE et y a participé aux fins du transfert de technologies servant à la création de médicaments, de logiciels et de produits biotechnologiques. »

Skylon Capital a combiné ces deux programmes afin de créer des fonds de prospérité, comme le fonds équilibré Brighter Future (meilleur avenir). Lorsque des fonds de travailleurs, des institutions financières, des sociétés et des particuliers participent à un fonds communautaire d'investissement dans les petites entreprises, ces dernières en profitent, ce qui favorise la création d'emplois de qualité.

« Les FCIPE comblent le fossé de financement à risque qui empêche souvent la réalisation des projets de recherche et développement, confie M. Bruce. Ces fonds donnent à un établissement la possibilité de transformer un projet de R-D prometteur en une technologie ou une entreprise viable sur le plan commercial. »

Dans le cadre de son fonds Brighter Future, Skylon a mis sur pied un fonds communautaire d'investissement dans les petites entreprises pour trois universités : Queen's, Guelph et l'Université de Toronto. En fait, sur un total de 12 fonds communautaires d'investissement dans les petites entreprises, 11 sont parrainés par des institutions. (Un partenariat pour la création d'un fonds municipal d'investissement est en voie d'être créé dans la région de Niagara)

En attirant des capitaux et en les concentrant, ces fonds favorisent la collaboration entre les collectivités. Lorsque des collectivités s'unissent pour mettre sur pied un fonds d'investissement, elles misent sur la croissance à long terme.

Selon John Bruce, c'est ce qu'on appelle le « capital patient ». « Nous ne nous attendons pas à une réussite instantanée et ce n'est pas non plus ce que nous visons », affirme-t-il.

Le rapport sur les entreprises à croissance exceptionnelle révèle le secret des équipes de direction gagnantes

Quel est le secret des entreprises à forte croissance? L'un des défis importants que doivent relever les PDG lorsque leur société se développe est celui d'accroître leur efficacité par l'entremise d'une équipe de direction plutôt que d'essayer de tout faire eux-mêmes. Bien qu'il existe plus d'une façon de créer une puissante équipe de direction, certains facteurs aident les chefs d'entreprise à y arriver plus efficacement.

Le plus récent rapport de la série « Les entreprises à croissance exceptionnelle », publié par le ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation et intitulé *Équipes de direction gagnantes – le point de vue des chefs d'entreprise*, est maintenant disponible. Il offre un aperçu pratique de la manière dont les chefs des entreprises ontariennes à forte croissance s'y prennent pour développer les talents de leurs cadres et renforcer leur équipe de direction. Il traite aussi des mesures de gestion du rendement, des récompenses et des

pratiques de reconnaissance qui peuvent favoriser la croissance et le succès.

Ce rapport est un compte rendu de la dernière Foire aux idées, un forum annuel de discussion entre pairs, qui vise à aider les sociétés ontariennes prometteuses à établir des contacts et à tisser de nouvelles relations d'affaires.

Publié ce mois-ci, *Équipes de direction gagnantes – le point de vue des chefs d'entreprises* a été produit par le ministère en collaboration avec Deloitte et Touche. Les rapports de la série « Les entreprises à croissance exceptionnelle » sont envoyés périodiquement aux chefs des entreprises ontariennes émergentes et championnes de la croissance.

Équipes de direction gagnantes – le point de vue des chefs d'entreprise sera distribué à l'occasion d'activités organisées dans le cadre de l'événement L'entraide, une solution d'affaires, pendant toute la durée du Mois de l'hommage à la petite entreprise. Il sera disponible en ligne à la mi-novembre sur le site www.ontario-canada.com.

« Un moyen efficace pour que chaque entreprise puisse accroître sa compétitivité et sa productivité consiste à partager et adopter les pratiques de gestion des entreprises à croissance exceptionnelle. »

– Jim Flaherty, ministre

suite de la page 2

Les sites Internet constituent une source vitale d'information

Un site Web privé, www.mywebca.com, aide l'entrepreneur ontarien à démarrer, à développer et à exploiter efficacement son entreprise. Implanté il y a trois ans par David Trahair, un comptable agréé ayant 17 ans d'expérience, le site offre des conseils pratiques et faciles à lire. « Je rédige le contenu du site du point de vue d'un comptable, dit-il, mais aussi du point de vue de quelqu'un qui a vécu le démarrage d'une entreprise. Je sais ce que les gens recherchent. »

M. Trahair a d'abord rassemblé les données et mis le site au point dans le but d'en faire un site vendable dans le monde du point com. Aujourd'hui, le site sert de levier marketing pour son cabinet d'experts-comptables de Toronto. Il comporte une trousse de démarrage pour la petite entreprise, un centre de documentation, une bibliothèque de renseignements et un bulletin dont M. Trahair est l'auteur.

« N'importe qui peut démarrer une entreprise, affirme M. Trahair, mais les gens doivent se rappeler qu'une tenue de livres et une comptabilité rigoureuses sont la clé d'une réussite durable. »

Les jeunes entrepreneurs stimulent la

Les jeunes se trouvent parmi les entrepreneurs de l'Ontario qui présentent le plus d'entrain, d'innovation et de potentiel. Leurs compétences et leur détermination favorisent la création d'emplois, même s'ils doivent surmonter de nombreux obstacles, dont le plus important est la difficulté d'accéder aux programmes, aux services et au financement.

La stratégie Jeunes entrepreneurs est un plan d'ensemble visant à éliminer cet obstacle en donnant aux jeunes un accès au soutien, aux services et aux ressources financières nécessaires pour démarrer leur entreprise.

Mon entreprise est l'un des programmes de la stratégie Jeunes entrepreneurs. Il aide les jeunes de 18 à 29 ans à créer leur propre entreprise en leur offrant une formation concrète en affaires et des prêts à faible taux d'intérêt allant jusqu'à 15 000 \$.

Pour être sélectionnés par le programme Mon entreprise, les jeunes entrepreneurs doivent avoir une idée viable pour

The Stamp Studio Une boutique de timbres et de papier artisanal uniques



Julie Masse –
The Stamp Studio

Julie Masse adore les éléphants, de toute taille, de toute confection. Son idée d'entreprise lui est venue d'une étampe en caoutchouc du pachyderme. Ajoutez-y un intérêt pour les arts et tout ce qui fait appel à la créativité. Puis, elle a vu que deux boutiques de timbres prospéraient dans un marché relativement petit durant sa lune de miel à Hawaï. Après avoir jonglé durant plusieurs années avec l'idée d'ouvrir une boutique, Julie a décidé d'aller de l'avant.

Grâce à une expérience dans les domaines de la vente, des valeurs mobilières et des services bancaires, et à un emploi de soutien dans un casino, son rêve est devenu réalité lorsqu'elle a ouvert sa boutique, The Stamp Studio, en décembre 2001. Située à Windsor, la boutique spécialisée offre de tout : de l'album de découpages au papillotage, en passant par des papiers et des étampes en caoutchouc uniques. Ses articles ne se trouvent nulle part ailleurs dans les comtés de Windsor et d'Essex.

Julie avait découvert Mon entreprise plusieurs années auparavant. Lorsqu'elle a eu besoin de financement, elle s'est souvenue du programme. Elle en a fait la demande après avoir suivi les ateliers de formation et dressé son plan d'affaires. Le prêt à faible taux d'intérêt de Mon entreprise l'a aidée à garnir ses étagères d'un stock exclusif, dont 60 pour cent provient des États-Unis et le reste de fournisseurs canadiens.

Sur le thème de l'exploration, Julie fait la promotion de sa boutique auprès des consommateurs qui se croient dénués de créativité. Elle offre des ateliers qui aident ces personnes à confectionner des albums de découpages plus excitants et leur apprennent à utiliser le papier vélin (du papier de parchemin de luxe) tandis que les enfants peuvent explorer leur côté artistique au moyen de la poudre scintillante et d'autres matériaux intéressants.

Les recherches et la persévérance de Julie ont porté fruit. En six mois seulement, The Stamp Studio a vu ses prévisions quadrupler pour la première année. Julie entrevoit donc une expansion en 2003, grâce à une percée sur le marché américain.

Elle dirige maintenant une équipe qui comprend cinq employés à temps partiel et une personne spécialisée pour les mariages afin d'aider les futures mariées à créer des faire-part personnalisés.

croissance économique de l'Ontario

une entreprise et soumettre un plan d'affaires détaillé qui appuie leurs visées. De plus, ils doivent suivre une formation en affaires de 12 heures dans un centre d'encadrement des petits entrepreneurs de la province et dans un centre d'aide aux nouvelles entreprises ou avoir suivi des cours de formation semblables en ligne parrainés par ces centres.

Les entrepreneurs doivent aussi investir leurs propres fonds à hauteur de 35 pour cent du montant de leur emprunt. Vingt pour cent du financement est attribué aux jeunes autochtones ou aux entreprises du Nord et de l'Est de l'Ontario. Les demandes, les plans d'affaires et les certificats

de formation en atelier sont soumis à l'une des succursales de la Banque Royale, partenaire de Mon entreprise.

Le programme Futurs entrepreneurs est un autre volet de Jeunes entrepreneurs. Il décrit l'entrepreneuriat comme étant un choix positif en s'adressant aux élèves du premier cycle du secondaire. Il y a aussi Entreprise d'été, qui offre aux étudiants une formation en affaires et de l'orientation sur le terrain, en plus de prix allant jusqu'à 3 000 \$.

Pour compléter la stratégie Jeunes entrepreneurs, le gouvernement de l'Ontario appuie l'esprit innovateur.

Consultez notre site Web à www.youthjobs.gov.on.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Les clients en ont pour leur argent au Village Value Centre

Lorsque Lee-Ann Nygard s'est lassée de faire le trajet de 20 minutes, de son domicile à Kakabeka Falls jusqu'à Thunder Bay, pour se procurer divers articles de quincaillerie, elle a décidé de prendre les choses en mains.

Les portes se sont ouvertes devant elle lorsque les quincailleries de la localité ont fermé. L'idée d'entreprise de Lee-Ann est devenue le Village Value Centre. Les articles de son commerce, d'une superficie de 465 m², vont de l'article à un dollar à des cadeaux plus coûteux sans oublier tous les articles de quincaillerie.

La transition d'une garderie-maison à la vente au détail s'est bien déroulée. Elle avait suivi un programme d'entrepreneuriat quelques années auparavant. Grâce à Internet, Lee-Ann s'est informée sur le programme Mon entreprise. Elle s'y est inscrite à la fin d'octobre 2001 et a ouvert son propre magasin le 2 février 2002. Son expérience avec Mon entreprise a été simple et concrète. Il en va de même de sa relation avec la Banque Royale. Elle a utilisé la majeure partie de son emprunt de la banque pour constituer ses stocks.

Lee-Ann est partie à la recherche de sites commerciaux et en a trouvé un qui lui semblait idéal sur la rue principale de Kakabeka Falls. « Je m'attendais à rencontrer plus de personnes récalcitrantes, avoue-t-elle, mais cela ne s'est jamais produit. Et quant à la réponse des clients, elle fut d'autant plus encourageante. Ils me disent que c'est ce qu'ils ont toujours souhaité. »

Jusqu'à présent, les prévisions de Lee-Ann ont été justes. Toutefois, elle adapte son objectif à long terme au fur à mesure qu'elle apprend à connaître son marché. « Le rayon de jouets s'est développé et, avec l'école voisine, la demande de ballons à l'hélium ne fait qu'augmenter », ajoute-t-elle.

Enfin, Lee-Ann espère effectuer un jour une percée sur le marché du tourisme en offrant des services comme le développement des photos en une heure.



Plus que jamais, les femmes contrôlent leur destin

Les affaires n'ont jamais été aussi bonnes pour Elaine Minacs, fondatrice et PDG de Minacs Worldwide, à Markham. En 1981, ce n'était qu'une petite firme de dotation de personnel. Aujourd'hui, c'est la plus importante firme de gestion des relations clients au Canada. Elle offre un soutien au service à la clientèle aux entreprises internationales, y compris le téléphone, le courriel et l'accès Internet. L'année dernière, l'entreprise a affiché des ventes de près de 200 millions de dollars. « Je m'attends à ce que le chiffre d'affaires pour l'entreprise soit de 500 millions de dollars d'ici deux ans et d'un milliard de dollars d'ici les six prochaines années », affirme M^{me} Minacs.

Il existe des milliers de femmes propriétaires d'entreprises prospères tout comme M^{me} Minacs en Ontario, des femmes qui n'ont pas peur de courir des risques et d'assumer le commandement.

Certaines, comme M^{me} Minacs, ont choisi de lancer seules leur entreprise. D'autres prennent la relève de l'entreprise familiale.

Les femmes sont propriétaires d'une PME sur trois en Ontario et sont à la tête d'une nouvelle entreprise sur deux.

Il y a plus de femmes entrepreneures parce qu'elles sont mieux éduquées et ont plus confiance en elles-mêmes que jamais. Elles recherchent le sentiment de satisfaction que procure un travail autonome, selon Andrea Nixon, vice-présidente de la gestion clients à la Banque Royale. C'est aussi un moyen d'équilibrer le travail et la vie privée.

De plus en plus, les femmes se démarquent au sein de nouvelles industries ou dans les industries traditionnelles.

Que doit avoir une femme pour réussir dans sa propre entreprise? Comme on peut s'y attendre, les mêmes



qualités que celles de ses homologues masculins : vision, confiance, concentration, persévérance et ardeur au travail.

Les motivations féminines sont les mêmes que celles des hommes : satisfaire un puissant désir d'indépendance et profiter d'une occasion en or.

La recherche démontre que les femmes entrepreneures diffèrent de leurs homologues masculins à certains égards. En effet, les femmes s'acquittent habituellement de leurs tâches plus minutieusement que les hommes. Elles savent consulter, sont plus polyvalentes et établissent mieux leurs réseaux, mais elles tendent à avoir moins d'expérience de gestion que les hommes et sont moins portées à agrandir leurs entreprises.

Néanmoins, de plus en plus de femmes en Ontario démarrent et dirigent leurs entreprises. Jennie Bosnali en est un bon exemple. Il y a deux ans, elle était serveuse au Casino Windsor et en avait assez de travailler pour quelqu'un d'autre. Elle voulait posséder sa propre entreprise et la diriger à partir de chez elle. Elle a eu l'idée d'une entreprise en direct autonome. Après six mois de recherche et avec l'aide du centre d'encadrement des petits entrepreneurs de sa région, Jennie a lancé le site www.thisfurniture.com. Dix-huit mois se sont écoulés et l'entreprise est toujours en plein essor.

« Ceci a exigé beaucoup de travail et c'est encore le cas, dit-elle, mais je suis très heureuse de l'avoir fait. »

M^{me} Minacs est du même avis. « Lorsque j'ai démarré mon entreprise, il y a plus de vingt ans, c'était plus ardu pour une femme que maintenant, à plusieurs égards, conclut-elle. Mais hier comme aujourd'hui, l'entrepreneuriat exige que l'on surmonte tous les obstacles avec courage et on constate que les femmes sont tout aussi habiles à le faire que les hommes. »

Il y a quatre ans, Beverley Mitchell de Toronto travaillait à la société d'aménagement immobilier de son époux. Un cadeau d'anniversaire de mariage a donné naissance à sa nouvelle entreprise d'outils de jardinage.

Entreprise : Gardenscape Tools
Secteur : Commerce au détail
Emplacement : Toronto
Site Web : www.gardenscape.on.ca

Une entreprise florissante qui prend racine

« **M**on mari m'a donné un modem pour mon ordinateur, explique M^{me} Mitchell, et dès que je me suis branchée à Internet, j'y ai trouvé des possibilités d'offrir de nouveaux produits grâce à la vente en ligne. Je m'adonne aussi activement au jardinage. Ces deux activités se mariaient donc parfaitement. »

C'est ainsi que Gardenscape a vu le jour. M^{me} Mitchell a créé son propre site Web et installé sa boutique chez elle. Après deux ans de croissance régulière des ventes, elle a loué un local dans le quartier des Beaches de Toronto. En plus des outils et des accessoires de jardin comme des tabliers, de l'outillage à main et des arrosoirs, Gardenscape propose une gamme d'outils « de soutien » qui comprend notamment des outils ergonomiques, des genouillères, des dossiers, des poignées ergonomiques d'appoint et des outils télescopiques qui permettent de jardiner en toute liberté et sans douleur.

« Tout le monde devrait pouvoir s'adonner aux joies du jardinage sans égard à son âge ou à son habileté, dit M^{me} Mitchell. Au début,

j'ai dû parcourir toute la région pour trouver mes outils, mais maintenant que nous sommes bien connus, ce sont les fabricants qui viennent nous voir. »

Gardenscape vise le segment haut de gamme du marché du jardinage. « Nous avons pour objectif d'offrir, à bon prix, des articles de jardinage qui sont fonctionnels, uniques et de grande qualité, indique M^{me} Mitchell. Nous ne nous intéressons pas au marché de masse. »

Contrairement à beaucoup d'entreprises électroniques, aujourd'hui disparues, Gardenscape a été créée selon un modèle éprouvé de commandes postales et de commerce au détail. Elle ne tient que des produits qui ne sont pas disponibles à grande échelle, distribue un catalogue imprimé et choisit avec soin ses fournisseurs au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. La présence physique assurée par sa boutique lui a permis d'attirer et de fidéliser des clients qui se méfient souvent du cybercommerce.

Grâce à un contrôle rigoureux des commandes et des livraisons, Gardenscape a évité les problèmes d'expédition qui ont nui à de nombreux sites Web de vente au détail. Puisque plus de 70 pour cent des produits vendus sur son site sont destinés à des clients américains, il est primordial de les expédier efficacement.

« Nous avons résisté à l'envie d'accroître nos affaires trop vite pendant la flambée des ventes en ligne, déclare M^{me} Mitchell. Nous veillons à ce que la taille de nos produits ne nous empêche pas de les expédier. Notre plus gros produit est d'ailleurs une pelle. Nous expédions tous nos produits au Canada et aux États-Unis par l'intermédiaire de Postes Canada qui nous offre un service de cueillette quotidienne. Ainsi, nos clients peuvent suivre la progression de l'envoi sur Internet à l'aide d'un code de repérage. »

M^{me} Mitchell est temporairement de retour à la société immobilière de son mari, qui aménage actuellement un immeuble sur un terrain intercalaire situé à quelques pâtés de maisons de l'emplacement actuel de la boutique. Le principal locataire du nouvel aménagement immobilier sera Gardenscape, qui occupera un espace beaucoup plus grand.

« Nous pourrions ainsi desservir un marché en pleine expansion qui ne pourra que continuer à se développer au cours des prochaines années, au fil des changements démographiques, conclut M^{me} Mitchell. Peut-être envisagerons-nous un jour de franchiser Gardenscape. »



Une longue histoire d'innovation

Les centres d'excellence de l'Ontario établissent des partenariats entre l'industrie et le milieu de la recherche depuis 1987. Quatre centres offrent des services à des secteurs de technologie particuliers, sous la bannière des Centres d'excellence de l'Ontario : Communications et technologie de l'information Ontario, Centre de recherche en sciences de la terre et en spatiosciences, Matériaux et fabrication Ontario et Recherche en photonique Ontario.

Financés partiellement par le ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation, les centres permettent aux résultats de la recherche de ces partenaires du laboratoire d'atteindre le marché. Plus de 18 000 chercheurs et entreprises composent ce réseau de connaissances exceptionnel. Ces chercheurs sont à l'origine de plus de 120 brevets d'invention et de licences et plus de 5 000 étudiants diplômés ont bénéficié de l'assistance des centres depuis leur création. Le gouvernement de l'Ontario a renouvelé leur financement en y investissant 161 millions de dollars sur cinq ans.

Les centres d'excellence de l'Ontario et les stages CTIO/ Heidi Scott



Les stages satisfont tous les intéressés – les étudiants acquièrent une expérience pratique sur le terrain et reçoivent une rémunération, tandis que l'entreprise profite de nouvelles découvertes et d'une expertise de fine pointe.

Ainsi, Heidi Scott, diplômée de l'Université Queen's, a obtenu un

poste au IBM Centre for Advanced Studies grâce à Communications et technologie de l'information Ontario (CTIO) et à son programme de stages.

En collaboration avec un partenaire industriel, soit IBM, le programme de stages de CTIO permet aux étudiants diplômés d'effectuer des recherches pour leur thèse dans un contexte approprié.

Dans sa thèse, M^{me} Scott a étudié des méthodes pour permettre au logiciel de base de données DB2 d'avoir un accès direct au sous-système de stockage, sans passer par le système d'exploitation. En conséquence, M^{me} Scott a été invitée à participer, en août 2000, à un forum industriel de 85 entreprises constitué afin d'élaborer une façon d'accéder aux fichiers en contournant le système d'exploitation.

« La bourse de recherche d'IBM et le stage de CTIO m'ont beaucoup aidée », affirme M^{me} Scott, qui a défendu sa thèse et s'est jointe à IBM au service d'élaboration de logiciel. En plus de lui procurer une sécurité financière, le stage lui a permis d'établir les liens entre la recherche et l'industrie.

Le Centre de recherche et de développement de l'eau ouvre ses portes en Ontario



Le Réseau canadien de l'eau (RCE) est un nouveau réseau de centres d'excellence, financé par le fédéral. Le RCE a été constitué en novembre 2001 afin de définir et d'aborder les questions d'importance nationale en matière de gestion et de conservation des ressources en eau. Il jettera les bases d'une vision nationale pour les eaux

du Canada grâce à des recherches pluridisciplinaires menant à l'élaboration de technologies novatrices d'assainissement de l'eau.

Le Centre de recherche en sciences de la terre et en spatiosciences, mieux connu sous le nom de CRSTS, a contribué à l'élaboration du mandat du RCE. Il a coordonné des ateliers favorisant la constitution du réseau.

Le RCE regroupe 175 chercheurs de 32 universités canadiennes et de six universités internationales, 29 industries affiliées et 40 organismes publics, dont beaucoup sont membres du CRSTS. Le programme de recherche se concentre sur des questions comme la qualité, la salubrité et la disponibilité de l'eau, les effets des nouveaux agents pathogènes sur la santé humaine et environnementale, les répercussions des changements climatiques et les exportations massives d'eau. Le CRSTS a son siège à l'Université de Waterloo.

À l'investissement initial de 15 millions de dollars pour quatre ans dans le RCE, se sont ajoutés 11,7 millions de dollars en argent et en soutien matériel fournis par des partenaires industriels et institutionnels.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.cwm-rce.net ou www.crestech.ca.

Une association nationale rassemble les jeunes entrepreneurs

L'entrepreneuriat peut être une activité bien solitaire. La Young Entrepreneurs Association est un organisme qui offre du partage, des suivis par les pairs et du soutien.

Fondé en 1991, cet organisme canadien à but non lucratif s'adresse à la population des 35 ans et moins qui sont propriétaires d'une entreprise. « La Young Entrepreneurs Association (YEA) crée un environnement de soutien où les entrepreneurs peuvent partager avec leurs pairs les défis auxquels ils font face pendant qu'ils mettent sur pied leur entreprise. Ils peuvent échanger leurs idées avec des gens qui possèdent une expérience et des compétences différentes, explique Jason Guille, président de l'Association. Ainsi, les jeunes entrepreneurs savent qu'ils ne sont pas seuls et qu'ils font partie de quelque chose de beaucoup plus grand, soit l'entrepreneuriat. »

L'Association compte actuellement près de 600 membres répartis dans six sections actives au Canada. En Ontario, on les trouve

dans les régions de Peel (la section de Mississauga) et de Toronto. L'ouverture d'une section à London est prévue pour janvier prochain.

Chaque section est administrée par un comité de bénévoles et offre une gamme de programmes et d'événements, dont des ateliers sur le perfectionnement professionnel, des conférenciers, des séances de remue-méninges et des groupes consultatifs de pairs.

Simmone Wishart, propriétaire d'Eventcraze, une agence de planification d'événements à service complet, est aussi présidente de l'association de Peel. « À titre d'entrepreneure, j'aime faire partie d'un organisme optimiste et constructif, et mon réseau local de membres de la YEA m'aide énormément », dit-elle.

Une étude menée en 1999 sur le démarrage d'entreprises à Toronto a révélé que les propriétaires qui étaient membres actifs d'organismes rattachés à leur entreprise ou leur fonction gagnaient 41 pour cent de plus que ceux qui n'appartenaient à aucun organisme. « La Young Entrepreneurs Association peut contribuer largement au succès d'une entreprise », affirme M. Guille. Il nourrit des plans d'expansion ambitieux.

« Nous aimerions voir 20 nouvelles sections d'ici cinq ans, confirme-t-il. Nous voulons nous installer dans toute collectivité d'au moins 150 000 personnes, qui présente un bon dossier d'entrepreneuriat. »

« C'est avantageux, soutient M^{me} Wishart, de s'entourer de personnes qui pensent comme vous pour rester actif et sur la bonne voie. »

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.yea.ca ou appelez au 1 888 639-3222.



suite de la page 16

Comment assurer le succès d'une petite entreprise

du client, en identifiant vos meilleurs clients? Les compétences en gestion sont essentielles à la création et à l'essor d'une petite entreprise florissante.

CAO : Est-ce que les industries fondées sur le savoir ont encore des possibilités de croissance?

JH : Bien sûr. Ne l'oubliez pas, ce domaine englobe la technologie de l'information, les sciences de la vie et les soins de santé, en plus des médias et du divertissement. Ils offrent tous un énorme potentiel mais ils reposent sur une démarche particulière. Je n'entrerai pas dans tous les détails, mais nous proposons une démarche à quatre

volets afin de mettre sur pied ces types d'entreprises : spécialisation, personnalisation, innovation et collaboration par réseautage.

CAO : Quelles sont vos prévisions à court terme pour la petite entreprise en général?

JH : À l'heure actuelle (mi-août 2002) les chiffres sont encourageants; l'emploi est à la hausse, les taux d'intérêt et d'imposition sont bas. C'est un moment opportun pour les PME et les nouvelles sont assez bonnes pour que la tendance se maintienne, si la confiance des consommateurs reste élevée.

Hollywood North est le berceau de la magie du tournage

Le réalisateur s'écrie : « Coupez! La prise est bonne. » Les projecteurs s'éteignent et chacun se serre la main. Ainsi s'achève le tournage d'une autre émission télé ou d'un film.

Entreprise : Imarion
Secteur : Industrie du divertissement
Emplacement : Toronto
Site Web : www.imarion.com

Alex Olegnowicz,
président, Imarion,
« La société de
postproduction
de premier plan
à Toronto. »



Mais le travail en coulisses ne fait que commencer : visionner le métrage, créer les effets spéciaux ou l'animation, ajouter la musique et faire le montage.

De plus en plus, les réalisateurs et les producteurs s'adressent à Imarion, une entreprise fondée il y a sept ans et qui est en voie de devenir le chef de file des installations de postproduction à Toronto. L'entreprise, dirigée par Alex Olegnowicz, offre l'animation 3-D, la composition d'images, les effets spéciaux et le montage en direct pour les films et la télévision à partir de son siège de la rue Portland.

« L'Ontario est passé au premier plan de l'industrie du divertissement », affirme M. Olegnowicz, qui a quitté Mexico pour démarrer son entreprise (initialement Digital Post) avec l'aide de la section de l'immigration des gens d'affaires du ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation. « Le gouvernement ontarien est très au courant de la production et soutient fermement l'industrie du film et de la télévision. La province appuie l'industrie en lui accordant des crédits d'impôt et en lui fournissant les services de personnes-

ressources. Une aide considérable provient des différents organismes publics. »

M. Olegnowicz et son épouse Debbie sont venus au Canada et ont démarré leur entreprise en 1995, à partir de leur minuscule appartement. À l'heure actuelle, ils exploitent un studio de 2 000 pieds carrés, comprenant des salles de montage haut de gamme, et ils projettent de tripler cet espace. « Notre taux de croissance est de plus de 100 pour cent par année et je crois que cette tendance prendra de l'ampleur dans les quelques années à venir. »

Toronto est le 3^e site en importance en Amérique du Nord pour la production de films et d'émissions télévisées. « De plus, l'Ontario est sans aucun doute le centre de la postproduction au Canada », affirme M. Olegnowicz.

Il est fier que son entreprise naissante soit en nomination pour un Emmy Award dans la catégorie des effets visuels d'une production pour le Canal Découverte, *Planet Storm*. Imarion a collaboré à des séries télévisées telles que *Skin Deep* de Canal Vie et *The Surgeons* du Canal Santé. L'entreprise a également participé au film *Quest For the Lost Tribes* pour AME.

Il est reconnaissant de l'aide reçue de la section de l'immigration des gens d'affaires. « La paperasse a été remplie en trois mois seulement, ce qui est assez inhabituel. C'est beaucoup plus long pour certaines personnes. Le personnel de la section continue de s'informer pour savoir où on en est. »

Il conseille à ceux qui envisagent de s'installer en Ontario pour démarrer une entreprise « d'effectuer des recherches approfondies. Il est essentiel qu'une nouvelle entreprise immigrante prenne le temps de bien connaître l'industrie dans laquelle elle s'engage. Il est très important de savoir précisément comment cette industrie est exploitée au Canada et plus particulièrement en Ontario. Il faut consacrer le temps et les ressources nécessaires afin de bien comprendre l'industrie. »

La vie en Ontario comporte de nombreuses récompenses personnelles. « J'aime beaucoup vivre ici. Je m'y sens plus en sécurité. C'est un milieu formidable pour vivre et travailler. »

Une qualité et une finesse d'exécution

Il y a cinq ans, Richard Graesser s'est lancé dans une nouvelle activité commerciale florissante dérivée de son passe-temps favori.

Entreprise : The Limberlost Company of Haliburton
Secteur : Fabrication de meubles de plein air
Emplacement : Haliburton
Site Web : www.limberlost.on.ca

« Le travail du bois a toujours été mon passe-temps, explique M. Graesser. C'était pour moi un moyen d'évasion. » Après avoir mis fin à une carrière de 21 ans dans le domaine des systèmes informatiques, lui et son épouse Carolyn ont quitté Toronto pour s'installer dans leur chalet, situé près de Minden, où M. Graesser a commencé à confectonner des meubles de plein air dans le sous-sol.

Aujourd'hui, son entreprise, Limberlost Ltd., fabrique des meubles en cèdre de grande qualité. La gamme de produits comprend des bancs, des chaises, des tables, ainsi que la chaise Muskoka qui fait la renommée de l'Ontario. L'entreprise, qui vend ses propres créations, est réputée pour sa finesse d'exécution et la qualité de ses meubles.

Même lorsque le travail du bois n'était qu'un passe-temps, M. Graesser mettait l'accent sur la qualité. « J'étais fier de ce que je créais », affirme-t-il. Lorsqu'il a décidé de se lancer en affaires, il a facilement trouvé un créneau à faible concurrence; la plupart des meubles n'étaient pas finis et 90 pour cent d'entre eux étaient fait de pin qui pourrissait à l'extérieur. « J'ai décidé de procéder différemment, dit-il. »

Ainsi, Limberlost n'utilise que du thuya géant (cèdre rouge de l'Ouest) traité au séchoir et doté de propriétés qui l'empêchent de pourrir. Le fabricant pousse le souci du détail jusqu'à utiliser des fixations à revêtement de céramique et à appliquer quatre couches du meilleur produit de finition qui soit; les tables à battant sont garnies de charnières de laiton massif.

Le site Web de Limberlost présente sa gamme exclusive de produits, dont son article vedette, une chaise de pont en bois de 5 cm d'épaisseur munie d'un mécanisme de fixation pour plus de sécurité. Une fonction sécurisée de cybercommerce est actuellement mise en place en vue d'accroître les ventes en ligne. Les magasins spécialisés de Toronto et des environs constituent également une clientèle importante.

sans compromis :

L'entreprise appose sur chacun de ses meubles une étiquette donnant son nom et ses numéros de téléphone et de télécopieur. L'an dernier, au cours de la haute saison, elle a produit, avec l'aide de 10 employés, le nombre impressionnant de 1 500 à 2 000 pièces grâce à une toupie inversée qui permet de tailler les morceaux de bois selon un modèle déterminé.

Cette année, M. Graesser regroupera quatre salles d'exposition en une nouvelle installation de près de 1 900 mètres carrés située en bordure de la route 35, à Minden. Cet établissement comprendra un atelier et une salle de montre où les artistes de la région seront invités à exposer leurs œuvres.

La région d'Haliburton est reconnue pour ses centres de villégiature et de conférence et Limberlost considère que ses meubles haut de gamme conviennent parfaitement à ces établissements. Elle compte d'ailleurs les prestigieux centres Windermere House et Cleveland House parmi ses clients. M. Graesser croit que l'industrie florissante de la villégiature et de la fabrication artisanale aidera son entreprise à prospérer.

M. Graesser pensait ouvrir un petit atelier de travail du bois pour se tenir « occupé » à la retraite. Il doit plutôt embaucher un vice-président à la commercialisation et un comptable. « Les affaires ont pris trop d'ampleur pour que je m'occupe de tout. » En effet, grâce à un effort de marketing ciblé, Limberlost prévoit quadrupler ses ventes cette année.



Une table Limberlost

Haileybury et Tri-Town



www.town.haileybury.on.ca

Dès 1850, bûcherons et commerçants de fourrures fréquentaient Haileybury, mais la véritable expansion de la municipalité n'a eu lieu qu'en 1903. Cette date coïncide avec l'année de la découverte d'un gisement d'argent dans les environs de Cobalt. Les mineurs, prospecteurs, ingénieurs et promoteurs ont envahi la région. La plupart de ces nouveaux arrivants ont choisi de s'installer à Haileybury, puisque les lois provinciales interdisaient la consommation d'alcool à l'intérieur d'un rayon de huit kilomètres d'une exploitation minière.

Aujourd'hui, la municipalité, située sur les rives du lac Temiskamingue, est devenue un attrait touristique quatre-saisons. Durant la saison estivale, la voie navigable du Temiskawa en fait une destination pour les plaisanciers. Puis, en hiver, cette région est fréquentée par les skieurs de fond et les motoneigistes. Haileybury possède également une gamme d'industries et on la perçoit de plus en plus comme un lieu de villégiature nordique pour les retraités.

Haileybury fait partie d'un regroupement de quatre municipalités formant ce qu'on appelle un tri-town (c'est une alliance entre de petites collectivités pour promouvoir la croissance). Elle travaille en étroite collaboration avec New Liskeard, Cobalt et Dymond pour attirer les industries et le tourisme dans la région. « Chacune des collectivités s'occupe de son propre développement économique et de sa promotion, mais nous conjuguons nos efforts pour la promotion de la région comme un tout explique James Smyth, chef des services administratifs et greffier de la municipalité de Haileybury. Nous sommes en train de mettre sur pied un bureau de la planification stratégique mixte, en vue d'élaborer un plan d'expansion économique en collaboration avec la Chambre de commerce de Tri-Town. Nous travaillons aussi sur une étude de restructuration qui examinera les possibilités d'une fusion municipale. »

Ces municipalités sont à 17 kilomètres de distance tout au plus les unes des autres, le long de la route 11, à quelque 500 kilomètres au nord de Toronto. Le train de l'Ontario Northland Railways et l'aéroport d'Earlton/Timiskaming, à proximité, desservent la région.

« Chaque collectivité possède son attrait particulier, ce qui rehausse notre potentiel collectif », de dire M. Smyth. Il explique que Dymond (1 200 habitants), qui comprend



Haileybury

aussi un important réseau agricole, est le bastion des détaillants et du commerce. New Liskeard (4 900 habitants) compte sur une répartition égale d'industries, de commerces et d'institutions, notamment l'hôpital de la région et l'école secondaire. Elle est également l'hôte du Tri-Club Monster Poker Run, un rassemblement annuel d'environ 2 000 motoneigistes de partout en Amérique du Nord. Cobalt (1 200 habitants) table sur une promotion active de son cachet historique comme ville minière, tout en étant une destination touristique populaire.

La population de 4 600 habitants de Haileybury compte un nombre important de retraités. « Nous rehaussons l'intérêt de nos rives en y aménageant les installations de loisirs d'un village-retraite destinés, dit M. Smyth. Notre objectif est de faire de Haileybury la destination principale de l'Ontario en matière de centre de villégiature pour retraités ». Un tel projet comprend une voie piétonnière le long du lac, un pavillon, un vaste réseau de sentiers ainsi qu'un terrain de golf de 18 trous de championnat.

M. Smyth explique que, individuellement et collectivement, les collectivités de Tri-Town s'efforcent de rendre la région plus vibrante et plus attrayante pour le développement. « Nous croyons que la beauté et les aspects naturels de la région attireront des retraités et des investisseurs qui apprécient ce style de vie et qui sont conscients de l'occasion en or qui se présente, déclare M. Smyth. Notre centre-ville et nos secteurs industriel, commercial et résidentiel ne cesseront plus de s'embellir et de s'enrichir. »

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.town.haileybury.on.ca ou appelez au 1 705 672-3363.

Les collectivités de la province

célèbrent le Mois de la petite entreprise

Où que vous habitez, les PME contribuent de façon importante à votre économie locale et à votre qualité de vie. Elles procurent des emplois, contribuent aux taxes municipales, achètent des produits, font appel au savoir, ont recours à des services et soutiennent les œuvres de bienfaisance.

La petite entreprise fait marcher l'économie de l'Ontario. C'est le plus gros employeur de la province et l'élément le plus important du produit intérieur brut (PIB).

Afin de célébrer l'entrepreneuriat et d'inciter plus de gens à le considérer comme un choix d'emploi, le gouvernement souligne le Mois de la petite entreprise en octobre.

Quels sont les événements marquants cette année et que peuvent apporter les collectivités au Mois de la petite entreprise?

À London, « des séminaires spéciaux et des ateliers ont lieu dans le but d'encourager et de renseigner les entrepreneurs », déclare Al Sim, conseiller auprès des entreprises du London Small Business Centre, l'événement principal étant « L'entraide, une solution d'affaires ».

Cette journée d'apprentissage et de réseautage, mise en œuvre par le ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation en partenariat avec la Banque de développement du Canada et Bell Canada, favorise la diffusion d'idées géniales afin d'aider les entrepreneurs à réussir. L'événement comporte des tables rondes sur divers sujets d'intérêt, une foire commerciale permettant aux entrepreneurs de présenter leurs entreprises et un discours-programme prononcé par un entrepreneur prospère.

Cette année, le conférencier à London sera Steve Check, propriétaire de Nature's Image, une entreprise de conception et d'aménagement paysager, 63^e dans la liste des 100 entreprises dont la croissance est la plus rapide de la revue *PROFIT*.

« Steve est diplômé du Programme de travail indépendant du Centre des petites entreprises et récipiendaire du prix de distinction pour ses réalisations, donc un excellent choix », ajoute M. Sim.

Le Centre des petites entreprises de Nipissing Parry Sound prépare aussi un événement « L'entraide, une solution d'affaires », un déjeuner-gala à l'occasion duquel on attribue des prix et des mentions d'excellence, une réception afin de favoriser le réseautage et un certain nombre de sessions d'information sur des sujets allant de la gestion du stress aux normes d'emploi.

« Nous inaugurons le Mois de la petite entreprise avec le Prix d'excellence en affaires du Nord de l'Ontario », déclare Erin Richmond, conseillère au centre. Cet événement, qui comporte une conférence, une foire commerciale et un gala, est tenu annuellement en des lieux différents afin de souligner les efforts des gens d'affaires du nord de l'Ontario. Cette année, la ville de North Bay accueille l'événement.

« En plus de promouvoir l'entrepreneuriat, le Mois de la petite entreprise nous fournit une excellente occasion de faire valoir notre centre et les services que nous offrons », ajoute M^{me} Richmond, qui a remarqué une augmentation dans les demandes de renseignements et de consultation en novembre, depuis le lancement du Mois de la petite entreprise.

Comme le mentionne Colleen Sadler, conseillère auprès de Enterprise Renfrew County, autre centre de la petite entreprise, « La petite entreprise étant une grosse affaire, on doit reconnaître son énorme contribution à notre bien-être économique ».



Comment assurer le succès d'une petite entreprise

Le secteur des petites entreprises de l'Ontario se porte bien et s'apprête à tirer profit des nouveaux débouchés. Les gens d'affaires chevronnés savent que tous ne pâtiennent pas au cours d'une récession et que tous n'ont pas la main heureuse au cours des périodes de croissance économique prolongées. Quelles sont les clés d'une prospérité soutenue pour une petite entreprise dans une économie en plein essor? Pour le découvrir, le *Cahier des affaires de l'Ontario* a réalisé une entrevue avec Jim Hamilton, vice-président, Petite entreprise et agriculture, Banque Royale RBC à Toronto.

CAHIER DES AFFAIRES DE L'ONTARIO : Comment se porte le secteur de la petite entreprise à votre avis?

JIM HAMILTON : Il y a eu une croissance énorme des PME et c'est la plus forte tendance à laquelle nous avons assisté depuis de nombreuses années. Plusieurs secteurs profitent d'une croissance exceptionnellement forte, notamment les sociétés de service, les experts-conseils et les travailleurs autonomes. La vente au détail est en plein essor et les franchises représentent une part importante des activités, soit de sept à dix pour cent du bassin de la petite entreprise.

CAO : Si j'ai une idée de génie pour une nouvelle entreprise, que dois-je faire en premier lieu?

JH : Dressez un plan d'affaires solide qui englobe beaucoup plus que les finances. Analysez sérieusement votre marché et le profil de vos clients éventuels. Lorsque vous vous rendez dans une institution financière munie d'un plan d'affaires à toute épreuve, vous obtiendrez très rapidement une réponse. C'est ainsi que votre idée

lumineuse pourrait se concrétiser et donner naissance à une entreprise rentable.

CAO : Que faire si je possède déjà une petite entreprise? Comment assurer sa croissance? Et être prêt en cas de ralentissement?

JH : Vous devriez...vous demander si votre produit ou votre service est exportable. Ou encore ajouter le commerce électronique à votre plan de commercialisation. Vous devriez aussi songer à de nouveaux services, comme la gestion électronique de la trésorerie. C'est votre accès au savoir qui sera la clé de votre succès et pas seulement votre accès au capital.

CAO : Est-ce qu'une PME devrait systématiquement envisager la croissance?

JH : Sans aucun doute. Elle ne peut subsister autrement. Vous devez toujours adopter une stratégie de croissance. Vous devriez tenir compte de plusieurs grands facteurs : votre avantage concurrentiel, votre définition du succès. Est-ce que vous écoutez les commentaires

suite à la page 11



CAO l'Ontario

Ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation
Direction des communications et des relations publiques
Édifice Hearst, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON CANADA M7A 2E1

Téléphone : 416 325-6666 • Télécopieur : 416 325-6688

Ministre : L'honorable Jim Flaherty
Ministre associé : David Turnbull
Adjoint parlementaire : Dr Doug Galt
Sous-ministre : Barbara Miller
Adjoint parlementaire : Al McDonald

Directeur de la rédaction : Robert D. Mikel
Ad. élec. : ontariobusiness.program@eoi.gov.on.ca

On peut consulter la version électronique du *Cahier des affaires de l'Ontario* à l'adresse suivante : www.ontario-canada.com.

Ce bulletin est axé sur les affaires en Ontario et vise à dégager les tendances, les possibilités, les défis et les questions qui influent sur le climat économique de la province. Les renseignements qu'il contient proviennent de ministères et d'organismes gouvernementaux et de diverses sources du secteur public jugées fiables. Tous les efforts ont été faits afin d'assurer l'actualité et l'exactitude des renseignements publiés.

The English version of the *Cahier des affaires de l'Ontario* is available under the title *Ontario Business Report*.

Nous vous invitons à nous communiquer vos commentaires et projets de collaboration, par la poste ou par télécopieur.

Des programmes et services ontariens aident les petites entreprises

Les entrepreneurs et les petites entreprises jouent un rôle capital dans la création et le maintien d'une économie dynamique et innovatrice. Le gouvernement de l'Ontario aide ces personnes et leurs sociétés à accroître leurs chances de réussite dès le départ.

Fondée sur la recherche, la stratégie du **ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation (MEDI)** consiste principalement à aider les entrepreneurs à développer leur capacité tant à brève qu'à longue échéance.

À court terme, la stratégie est axée sur le démarrage d'entreprises viables. Grâce à l'aide fonctionnelle fournie par le ministère, les entrepreneurs peuvent élaborer un plan d'affaires très ciblé.

Le ministère aide la petite entreprise par le truchement des organismes et programmes suivants :

Centres d'aide aux nouvelles entreprises

En association avec les municipalités, le gouvernement de l'Ontario exploite des centres d'aide aux nouvelles entreprises dans toute la province. Chaque bureau compte un conseiller en affaires parmi son personnel et offre des publications sur un large éventail de sujets qui intéressent les gestionnaires de petites entreprises.

Téléphone : 416 954-4636 ou 1 800 567-2345 Télécopieur : 416 954-8597
Site Web : www.ontario-canada.com

Centre d'encadrement des petits entrepreneurs

En association avec les municipalités, ces centres approfondissent le concept d'aide en mettant l'accent sur le mentorat et en donnant aux exploitants de petites entreprises les outils de gestion dont ils ont besoin pour prospérer après le lancement de leur entreprise et traverser avec succès leurs cinq premières années d'existence, qui sont déterminantes.

Téléphone : 416 775-3456 ou 1 800 567-2345
Site Web : www.ontario-canada.com

Services régionaux

Les onze bureaux régionaux du **ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation** offrent des services de consultation en matière d'expansion des affaires aux entreprises innovatrices en pleine croissance, ainsi que des conseils aux associations et aux municipalités.

Nos conseillers en développement des entreprises collaborent avec des milliers de sociétés ontariennes : ils évaluent la situation, les aident à élaborer leurs plans et leur proposent des moyens d'atteindre leurs objectifs. Ils mettent les entreprises en contact avec les bonnes personnes et les dirigent vers les sources de renseignements et les ressources d'affaires appropriées afin d'accroître leur compétitivité et leur rentabilité.

Les conseillers fournissent également une aide relative aux stratégies de commercialisation des exportations, facilitent l'accès aux programmes de recherche et développement et de nouvelle technologie et créent des possibilités d'alliances et de partenariats stratégiques.

Région du Centre : Téléphone : 416 235-4278 Télécopieur : 416 235-4338
Région de l'Est : Téléphone : (613) 241-3841 Télécopieur : (613) 241-2545
Région du Sud-Ouest : Téléphone : 1 800 265-2428 Télécopieur : (519) 571-6104
Site Web : www.ontario-canada.com

Services régionaux dans le Nord de l'Ontario

Dans le Nord de l'Ontario, la prestation des services régionaux est assurée par le ministère du Développement du Nord et des Mines. Prière de consulter les pages bleues du bottin téléphonique régional ou de visiter le site Web du MDNM (www.mndm.gov.on.ca).

En outre, le ministère du Développement du Nord et des Mines compte un réseau d'équipes régionales qui œuvrent dans des endroits stratégiques de cette partie de la province. Celles-ci constituent un point de convergence pour le développement économique dans chacune de leurs régions respectives. Ensemble, elles offrent les programmes et les services provinciaux de développement économique et social dans le Nord. Elles font également la promotion des possibilités d'échange et de commercialisation des investissements et en facilitent l'accès.

Regroupant des spécialistes issus de divers secteurs économiques clés, notamment le tourisme, l'exploitation minière, les produits forestiers, les affaires et l'industrie ainsi que le développement économique autochtone, et fortes d'une représentation au sein de collectivités ciblées, les équipes régionales soutiennent une économie nordique saine, compétitive et durable qui repose sur des entreprises de toutes tailles et de toutes sortes.

Équipe régionale de Kenora : (807) 468-2937
Équipe régionale de Thunder Bay : (807) 475-1648
Équipe régionale de Sault Ste. Marie : (705) 945-5914
Équipe régionale de Timmins : (705) 235-1664
Équipe régionale de Sudbury : (705) 564-7517
Équipe régionale de North Bay : (705) 494-4045
Site Web : <http://www.mndm.gov.on.ca>

Section de l'immigration des gens d'affaires

La Section de l'immigration des gens d'affaires met en œuvre des programmes de marketing visant à accroître le nombre de gens d'affaires immigrants (entrepreneurs, investisseurs et travailleurs autonomes) admis au Canada qui viennent s'installer en Ontario. Cette section élabore avec le gouvernement fédéral des programmes visant à enrayer la pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Elle aide également les gens d'affaires immigrants à prendre des décisions relatives à l'investissement ou à la création d'une entreprise.

Elle joue en outre un rôle de conseiller et de défenseur auprès des sociétés multinationales afin de faciliter la mutation temporaire en Ontario de cadres supérieurs ou de personnel clé ou technique.

Téléphone : 416 325-6777 Télécopieur : 416 325-6653
Site Web : www.2ontario.com/bi/home.asp

Programme d'immigration des investisseurs

Le programme d'immigration des investisseurs permet aux gens d'affaires admissibles d'investir de façon passive dans un fonds gouvernemental et de devenir des résidents permanents.

Communiquer avec la Section de l'immigration des gens d'affaires.

Téléphone : 416 325-6777 Télécopieur : 416 325-6653
Site Web : http://www.2ontario.com/bi/bi_immigration_fedprogram.asp

Le **Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA)** offre un vaste accès aux renseignements généraux d'ordre commercial, aux services d'orientation et de consultation, ainsi qu'aux outils de gestion destinés aux entreprises autochtones du Canada. En Ontario, le RSEA est un partenariat entre :

- FedNor (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario),
- le Centre de services aux entreprises Canada Ontario,
- Entreprise autochtone du Canada.

Téléphone : 1 877 699-5559 Télécopieur : 1 800 240-4192
Site Web : www.cbcs.org/ontario/ABSN Courriel : info@cbcs.org

Alliance des innovateurs

L'Alliance des innovateurs est un organisme à but non lucratif qui s'emploie à favoriser de meilleurs résultats commerciaux grâce à des séances d'échange d'idées et de connaissances entre les chefs des entreprises ontariennes à croissance exceptionnelle.

Téléphone : 905 332-0340 1 877 799-5001 Télécopieur : 905 332-4768
Courriel : info@innovators.org

La Foire aux idées

La Foire aux idées est un événement annuel qui réunit les chefs des entreprises ontariennes à croissance exceptionnelle dans un forum entre pairs afin de leur permettre de partager leurs idées et leurs expériences et de discuter des défis communs auxquels ils sont confrontés dans la gestion d'entreprises à croissance rapide.

Téléphone : 416 325-6740 Télécopieur : 416 325-6757
Site Web : www.ontario-canada.com/wisdomexchange

Ontario Export inc.

Ontario Export inc. (OEI) est le principal organisme du gouvernement de l'Ontario spécialisé dans l'exportation. Il aide les petites et moyennes entreprises (PME) à accroître leur chiffre d'affaires et à faire concurrence sur les marchés mondiaux et seconde les acheteurs étrangers désirant trouver des fournisseurs en Ontario. OEI offre divers services aux PME, notamment des cours sur l'exportation, des conseils, des renseignements d'affaires et des services de soutien et de représentation. Il s'associe avec des agences et des organismes des secteurs public et privé qui s'occupent d'exportation, présente les produits de l'Ontario chez nous et à l'étranger et souligne les réussites de l'Ontario en matière d'exportation. L'organisme participe à des missions et salons commerciaux internationaux et organise des missions commerciales virtuelles. Il donne chaque année au moins 100 séminaires pertinents pour les PME, y compris ceux tenus dans le cadre de son programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers. Pour compléter ses compétences internes, OEI a retenu au Brésil, au Chili, au Mexique et en Allemagne les services d'experts-conseils qui effectuent de la promotion auprès des entreprises et fournissent des renseignements commerciaux. Le site Web d'OEI propose divers produits, notamment des portraits de pays, les documents Exporter ses produits... on se prépare et Le cybercommerce et l'exportation en Ontario – un guide, ainsi qu'un calendrier des événements et activités organisés par OEI (sous la rubrique « Prêt à exporter », cliquez sur « Événements d'exportation »).

Téléphone : 416 314-8200 ou 1 877 468-7233 (sans frais) Télécopieur : 416 314-8222
Site Web : www.ontario-canada.com/export

Prix ontariens d'excellence en commerce international

Les Prix ontariens d'excellence en commerce international soulignent la réussite des exportateurs ontariens et sensibilisent les entrepreneurs aux répercussions de l'exportation sur les résultats d'une entreprise et la création d'emplois. Ce programme de prix reconnaît l'apport important des exportateurs à l'économie ontarienne. Les noms des gagnants sont dévoilés à l'occasion de quatre cérémonies régionales et d'une cérémonie provinciale tenues chaque printemps. Les collectivités de toute la province font partie intégrante du processus de mise en candidature. Le guide et les formulaires de mise en candidature sont disponibles en ligne sur le site Web des Prix ontariens d'excellence en commerce international (www.ontario-canada.com/export).

Téléphone : 416 314-8200 ou 1 877 468-7233 sans frais
Télécopieur : 416 314-8222

Initiative « Investissement dans les compétences stratégiques »

« Investissement dans les compétences stratégiques » est une initiative pluriannuelle visant à soutenir des projets axés sur le développement des compétences et mis en œuvre conjointement par des entreprises et des organismes de formation. On y met l'accent sur des projets qui favorisent l'acquisition de compétences stratégiques essentielles à la compétitivité en affaires et qui font en sorte que les établissements d'enseignement ontariens répondent mieux aux besoins des entreprises.

Téléphone : 416 325-6867 Télécopieur : 416 314-7014
Courriel : strategic.skills@edt.gov.on.ca
Site Web : www.ontario-canada.com

Mon entreprise d'été

Ce programme offre une formation pratique en affaires, un encadrement et une bourse d'un montant maximal de 3 000 \$ aux élèves et aux étudiants de 15 à 29 ans pour les aider à mettre sur pied et à gérer leur entreprise d'été.

Téléphone : 416 775-3456 ou 416 325-6541 ou 1 800 567-2345
Télécopieur : 416 954-8555
Sites Web : www.ontario-canada.com; www.youthjobs.gov.on.ca

Mon entreprise

Ce programme offre une formation en gestion d'entreprise et un prêt à faible taux d'intérêt d'un montant maximal de 15 000 \$ aux jeunes de 18 à 29 ans pour les aider à créer leur entreprise.

Téléphone : 416 775-3456 ou 416 325-6541 ou 1 800 567-2345
Télécopieur : 416 954-8555
Sites Web : www.ontario-canada.com; www.youthjobs.gov.on.ca

Futurs entrepreneurs

Ce programme fait découvrir l'entrepreneuriat aux élèves de septième et huitième années. Ils verront que celui-ci peut être un choix de carrière valable et développeront leurs talents d'entrepreneurs.

Téléphone : 416 775-3456 ou 416 325-6541 ou 1 800 567-2345 Télécopieur : 416 954-8555
Sites Web : www.ontario-canada.com; www.youthjobs.gov.on.ca

Centres d'excellence de l'Ontario

Les centres d'excellence de l'Ontario créent des partenariats entre l'industrie et le milieu de la recherche depuis 1987. Ces centres sont au nombre de quatre et desservent des secteurs technologiques précis : Communications et technologie de l'information Ontario, le Centre de recherche en sciences de la terre et en spatologie, Matériaux et fabrication Ontario et Recherche en photonique Ontario.

Financés en partie par le ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation, les centres s'occupent de la commercialisation du fruit des partenariats de recherche entre l'industrie et le milieu universitaire. Plus de 18 000 entreprises et chercheurs font partie du « réseau du savoir » unique des centres. Les chercheurs affiliés aux centres d'excellence de l'Ontario ont produit plus de 120 brevets et licences, et plus de 5 000 diplômés y ont travaillé depuis leurs débuts. Le gouvernement de l'Ontario a récemment renouvelé le mandat des centres grâce à un investissement de 161 millions de dollars sur cinq ans.

Téléphone : 905 823-2020 Télécopieur : 905 823-4141
Sites Web : www2.ontario-canada.com/English/sci_tech/centresofexcellence.htm ou www.oce-ontario.org

Fonds pour les centres de commercialisation de la biotechnologie (FCCB)

Les centres de commercialisation de London, d'Ottawa et de Toronto viendront en aide aux entreprises ayant vu le jour dans les instituts de recherche de l'Ontario. Ces centres contribueront au démarrage d'entreprises de biotechnologie en leur donnant accès à du matériel ainsi qu'à des locaux et des services communs (services juridiques, financiers, administratifs et éducatifs). Le premier des deux centres d'Ottawa est déjà ouvert et le deuxième devrait être inauguré à l'été 2003. Le centre de London a ouvert ses portes en septembre 2002 et celui de Toronto amorcera ses activités en 2004.

Centre d'incubation d'entreprises de biotechnologie d'Ottawa

Téléphone : (613) 224-3005 Télécopieur : (613) 224-0557 Site Web : www.obic.ca

Centre de commercialisation de la biotechnologie de London

Téléphone : (519) 858-5050 Télécopieur : (519) 858-5142 Site Web : www.lbcc.on.ca

Centre de commercialisation de la biotechnologie de Toronto

Téléphone : 416 236-1054 poste 26 Télécopieur : 416 236-2801

L'Ontario branché

L'Ontario branché est un programme de l'initiative SuperCroissance visant à créer un réseau de pointe regroupant 50 collectivités branchées ou « intelligentes » de l'Ontario d'ici 2005. Grâce à des partenariats innovateurs conclus entre des institutions et des organismes communautaires, des instances gouvernementales, des entreprises régionales et d'autres parties intéressées du secteur privé, cette initiative accroîtra la visibilité de nos collectivités au sein de la nouvelle économie numérique. Des projets de partenariats à conclure dans le cadre de L'Ontario branché sont actuellement en cours d'élaboration partout dans la province. Ceux-ci contribueront à faciliter la participation des collectivités et des entreprises à l'économie mondiale.

Téléphone : Dick Ko 416 326-9604 Télécopieur : 416 326-9654

Fonds de croissance des petites entreprises de produits multimédias interactifs numériques

Ce fonds investit dans des activités qui stimulent la croissance des petites entreprises de produits multimédias interactifs numériques et la création d'emplois dans ce domaine. Les projets financés doivent être exécutés par des sociétés ontariennes spécialisées dans les produits multimédias interactifs, notamment des fournisseurs de services de production de médias numériques en ligne, des concepteurs de sites Web et de logiciels et CD-ROM de divertissement, des éditeurs et des entreprises de production cinématographique et vidéographique.

Téléphone : Dick Ko, 416 326-9604 Télécopieur : 416 326-9654

Fonds ontarien d'encouragement à la recherche-développement (FOERD)

Le FOERD encourage les entreprises chefs de file de toutes les tailles à collaborer avec les meilleurs hôpitaux, universités et autres institutions de recherche afin de développer les connaissances nécessaires pour faire concurrence sur les marchés mondiaux et créer des emplois.

Téléphone : 416 977-7020 Télécopieur : 416 977-9460
Site Web : www.ontariochallengefund.com

Commission de réduction des formalités administratives

La Commission a pour mandat de prévenir et d'éliminer les règlements, les formalités, les formulaires et les permis non essentiels qui ne protègent pas la santé, la sécurité ou l'environnement. En éliminant les formalités nuisibles, la Commission contribue à assainir le climat commercial en Ontario et à le rendre propice à l'investissement et à la création d'emplois. Elle règle les problèmes importants liés aux formalités administratives avec ses partenaires des ministères ontariens et vient en aide aux entreprises, aux institutions et aux membres du public qui le demandent. La Commission examine les politiques et les règlements à l'étude et élabore des mesures législatives visant à réduire les obstacles aux affaires, à l'investissement et à la création d'emplois.

Téléphone : 416 314-5621 Télécopieur : 416 325-3732

Courriel : redtape@cab.gov.on.ca Site Web : www.redtape.gov.on.ca

Autres initiatives du gouvernement de l'Ontario

Ministère des Services aux consommateurs et aux entreprises (MSCE)

Le ministère des Services aux consommateurs et aux entreprises favorise la présence en Ontario d'un marché où priment l'équité, la sécurité et l'information afin de soutenir une économie concurrentielle. Il veut devenir un chef de file réceptif et innovateur en matière de service à la clientèle et de protection du consommateur en offrant des produits de qualité et en favorisant l'équité, la sécurité et la diffusion de l'information sur le marché ontarien.

Le MSCE offre plus de choix aux particuliers et aux entreprises quant à la façon dont ils peuvent obtenir des produits et des services du gouvernement et au moment ainsi qu'au lieu où ils peuvent en bénéficier. Le ministère est à la fois un registraire de l'information publique, comme les statistiques sur l'activité commerciale, les naissances et les décès, et une autorité de réglementation. Il réglemente notamment les secteurs suivants : l'alcool, les jeux, l'industrie funéraire, les véhicules automobiles, la copropriété, la construction d'habitations neuves, l'immobilier, ainsi que la sécurité d'installations récréatives ou techniques, comme les appareils de levage ou les manèges des parcs d'attractions.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le ministère des Services aux consommateurs et aux entreprises au 1 800 267-8097 ou à l'adresse www.cbs.gov.on.ca.

Protection des consommateurs et sécurité publique

Le ministère joue un rôle clé dans la promotion de l'équité et de la sécurité sur le marché et dans l'économie de l'Ontario en mettant en place un cadre législatif régissant les activités commerciales. Il établit également les normes de conduite pour les entreprises, veille à la protection des consommateurs et au respect de leurs droits et enquête relativement à des pratiques commerciales douteuses.

Services d'enregistrement d'entreprises

Entreprises branchées de l'Ontario (EBO)

Avec Entreprises branchées de l'Ontario, vous démarrerez votre entreprise en rien de temps. Vous pouvez vous inscrire aux fins des programmes commerciaux de base, comme ceux de taxe de vente au détail et de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, et vous pouvez même vous procurer un permis principal d'entreprise. (Ce permis est le passeport d'affaires nécessaire entre autres pour ouvrir un compte bancaire d'entreprise ou pour prouver que vous exploitez une entreprise légitime.)

Le partenariat conclu entre Entreprises branchées de l'Ontario et l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) vous permet même de vous inscrire à diverses fins : TPS, impôt sur les sociétés, retenues à la source et comptes des importations/exportations. Toutes ces opérations s'effectuent par ordinateur à l'adresse www.cbs.gov.on.ca/obc.

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez utiliser l'un des terminaux d'Entreprises branchées de l'Ontario. Il en existe 140 répartis aux quatre coins de la province, dans les locaux d'organismes régionaux d'affaires, comme des centres d'aide aux nouvelles entreprises ou des centres d'information du gouvernement. Composez le 1 800 565-1921 pour savoir où se trouve le terminal EBO le plus proche de vous ou pour connaître l'emplacement de tous les terminaux à l'adresse www.cbs.gov.on.ca/obc.

Immobilier

Le ministère enregistre des données sur l'immobilier, les sûretés immobilières, les entreprises et les sociétés, tient les dossiers à jour et les rend accessibles au public. La direction de l'enregistrement immobilier exploite 54 bureaux d'enregistrement immobilier dans tout l'Ontario, où sont enregistrés, stockés et gérés divers documents tels que les actes scellés, les hypothèques et les plans d'arpentage. Pour en savoir davantage, rendez-vous à l'adresse www.cbs.gov.on.ca, et cliquez sur « services » pour trouver les bureaux d'enregistrement immobilier.

Enregistrement des sûretés immobilières par voie électronique

La Direction de l'enregistrement des sûretés immobilières enregistre et reproduit des renseignements concernant les sûretés mobilières ayant servi à garantir des prêts. Les entreprises de toutes tailles comptent sur ce service pour la mise à jour des dossiers sur les sûretés autres que les biens immeubles. Les renseignements entrés en ligne dans la base de données de la Direction sont enregistrés et deviennent accessibles aux clients dans un délai de 24 heures. Il est possible d'effectuer des enregistrements et des recherches sur Internet à l'adresse www.cbs.gov.on.ca, en cliquant sur « services en ligne ».

Téléphone : 416 325-8847 ou 1 800 267-8847 Télécopieur : 416 325-0487.

Entreprises et sociétés

La Direction des compagnies du ministère tient des dossiers et assure l'accès aux renseignements concernant les entreprises et les sociétés, avec ou sans but lucratif. On peut, par l'entremise d'Internet, consulter les statuts constitutifs, lire les communiqués des sociétés ou effectuer des recherches sur des entreprises. Renseignements :

OnCorp Direct Inc.

Cyberbahn Inc.

Adresse Internet : www.oncorp.com

Adresse Internet : www.cyberbahn.ca

Téléphone : 416 964-2677 ou 1 800 461-7772

Téléphone : 416 595-9522 ou 1 800 806-0003

Centre de services aux entreprises Canada-Ontario

Exploité conjointement par le ministère des Services aux consommateurs et aux entreprises et Industrie Canada, le Centre de services aux entreprises Canada-Ontario fournit un accès à des renseignements précis, opportuns et pertinents au sujet de programmes, de services et de règlements fédéraux et provinciaux liés aux affaires. On recense 78 succursales aux quatre coins de la province.

Afin de devenir la première source d'information d'ordre commercial, le Centre a conclu des ententes de coopération avec divers organismes de tous les ordres de gouvernement, ainsi qu'avec des organismes non gouvernementaux pour administrer les programmes et les services relatifs aux affaires.

Téléphone : 416 775-3456 ou 1 800 567-2345 Télécopieur : 416 954-8597

Site Web : www.cbcs.org/ontario Courriel : info@cbcs.org

Centres d'information du gouvernement

Un réseau provincial de 59 centres d'information du gouvernement offre aux particuliers et aux entreprises un service de renseignements généraux et de référence par l'entremise de préposés au comptoir et de guichets électroniques. On y trouve des terminaux d'Entreprises branchées de l'Ontario aux quatre coins de la province. Pour connaître l'emplacement des centres d'information du gouvernement, consultez le site ou composez les numéros suivants :

Téléphone : 416 326-1234 ou 1 800 267-8097 Télécopieur : 416 325-3407

Site Web : www.gov.on.ca/MBS/french/maps/gic/index.html

Courriel : feedback@gov.on.ca

Ministère des Finances

Fonds communautaires d'investissement dans les petites entreprises (FCIPE)

Le programme Fonds communautaires d'investissement dans les petites entreprises a été créé en 1997 dans le but d'encourager les parrains communautaires à conclure des partenariats visant à offrir aux petites entreprises un meilleur accès aux capitaux. En attirant les capitaux et en les concentrant autour d'un même point, les FCIPE encouragent les collectivités à travailler ensemble. Les parrains communautaires peuvent être des municipalités, des universités, des collèges ou des instituts de recherche ou des conseils de Premières Nations.

Téléphone : 1 800 263-7466

Site Web : www.trd.fin.gov.on.ca/scripts/index.asp?action=31&P_ID=9237&N_ID=3&PT_ID=160&U_ID=0

Programme des fonds d'investissement des travailleurs de l'Ontario

En 1991, le gouvernement de l'Ontario a mis sur pied des sociétés de capital-risque de travailleurs, qui offrent des crédits d'impôt de l'Ontario aux investisseurs. Les fonds d'investissement gérés par ces sociétés sont réglementés par le ministère des Finances en vertu du Programme des fonds d'investissement des travailleurs et doivent être parrainés par des regroupements d'employés comme des syndicats, leurs associations, des fédérations et des coopératives de travailleurs. Le financement à risque consenti en vertu de ce programme est offert aux nouvelles petites et moyennes entreprises, à celles qui font leurs premiers pas et à celles qui sont déjà établies.

Téléphone : 1 800 263-7466

Site Web : www.trd.fin.gov.on.ca/scripts/index.asp?action=31&P_ID=9237&N_ID=3&PT_ID=160&U_ID=0

Ministère du Procureur général (MPG)

Programme Partenariats de travail

Ce programme prévoit l'investissement de 11,8 millions de dollars sur cinq ans en vue d'accroître le nombre de partenariats entre les autochtones et le secteur privé. Ce programme aide le secteur privé de l'Ontario à mieux connaître les occasions de partenariat avec des entrepreneurs autochtones et à mieux comprendre leur culture et leurs traditions. Il offre aux organismes autochtones admissibles le financement nécessaire pour l'embauche d'employés chargés de promouvoir les partenariats auprès de la collectivité et le développement des compétences en affaires.

Téléphone : 416 326-2364 Télécopieur : 416 326-4017
Site Web : www.nativeaffairs.jus.gov.on.ca/francais/baeh.htm

Ministère des Affaires civiques

Direction générale de la condition féminine de l'Ontario (DGCFO)

La DGCFO s'occupe de promouvoir l'autonomie économique des femmes grâce à des initiatives de partenariat avec des éducateurs, des entreprises et des organismes communautaires. Ces partenariats visent à offrir des possibilités d'instruction qui permettront aux femmes de réussir leur carrière et leur vie, à encourager les femmes à suivre une formation dans le domaine des sciences et de la technologie, à favoriser le recrutement, le maintien et l'avancement des femmes dans les métiers spécialisés et à favoriser la réussite des entrepreneures. La DGCFP collabore également avec neuf autres ministères à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures approfondies de lutte contre la violence conjugale visant à protéger les femmes et les enfants.

Téléphone : 416 314-0300 Télécopieur : 416 314-0247
Site Web : www.gov.on.ca/MCZCR/owd/index.html

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAAO)

Initiative Maintien et expansion des entreprises (M+EE) – pour faire des affaires dans l'Ontario rural

L'initiative Maintien et expansion des entreprises (M+EE), un outil de développement économique orienté sur la collectivité et axé sur le bénévolat, vise à favoriser la croissance et la stabilité des entreprises locales. Le M+EE travaille à améliorer la capacité concurrentielle des entreprises locales en évaluant et en abordant l'éventail de leurs besoins et préoccupations.

Téléphone : 1 888 466-2372
Site Web : www.gov.on.ca/OMAFRA/english/rural/BRandE/BRandE.htm
Courriel : BRandE@omafra.gov.on.ca

Transfert des recherches et de la technologie

En concevant des technologies innovatrices et en les transférant, le ministère s'engage à accroître la capacité concurrentielle du secteur de l'agroalimentaire, où la croissance et la création d'emplois dépendent des investissements dans la recherche.

Téléphone : 1 888 466-2372 Télécopieur : (519) 826-4333 Site Web : www.gov.on.ca/OMAF

Investissements et développement du marché

La MAAO soutient les objectifs de l'Ontario en matière de croissance économique et de création d'emplois par l'entremise d'un programme dynamique visant à retenir et à attirer les investissements. La Division de l'industrie alimentaire du ministère donne au secteur agroalimentaire (producteurs, entreprises de conditionnement des aliments, détaillants et entreprises de services alimentaires) un accès à guichet unique au gouvernement.

Téléphone : 1 888 466-2372 Télécopieur : (519) 826-4333 Site Web : www.gov.on.ca/OMAF

Ministère des Affaires municipales et du Logement

Programme de développement économique des collectivités rurales – un volet de l'initiative Développement des collectivités rurales et des petites localités de l'Ontario

Ce programme de cinq ans et de 200 millions de dollars favorise la croissance économique de l'Ontario rural en encourageant la diversification des activités

économiques, en étudiant de nouveaux produits et marchés, en instaurant un environnement propice à la création d'emplois à long terme et en investissant dans des technologies et des secteurs qui contribuent au développement économique de l'Ontario rural.

Téléphone : 1 888 588-4111 Télécopieur : (519) 826-4336
Site Web : www.gov.on.ca/omaf Courriel : ostar@omaf.gov.on.ca

Ministère du Tourisme et des Loisirs (MTL)

Partenariat ontarien de marketing touristique (POMT)

Le gouvernement de l'Ontario a établi ce partenariat avec l'industrie du tourisme en avril 1999 pour intensifier les efforts de marketing visant à faire la promotion de l'Ontario comme destination touristique de calibre international, attrayante tout au long de l'année. Pour ce faire, on élabore puis on lance, à la suite de l'étude des besoins de la clientèle, des campagnes publicitaires destinées aux marchés national et international.

Téléphone : 1 800 263-7836 (industrie), 1 800 ONTARIO (consommateurs)
Télécopieur : 416 314-7536 Courriel : tourism.partnership@edt.gov.on.ca

Bureau de l'investissement et du développement (BID)

Le Bureau de l'investissement et du développement (BID) favorise l'investissement et la création de nouveaux produits relatifs aux activités touristiques, culturelles et de loisirs pratiquées en Ontario.

En collaboration avec le secteur touristique, le BID développe des créneaux et des produits innovateurs et haut de gamme, améliore la qualité des services, ouvre des centres d'information et de services touristiques dynamiques et met au point les outils appropriés qui favoriseront la croissance de l'industrie. Le BID s'occupe également de l'administration des programmes du Secrétariat pour les sports, la culture et le tourisme de l'initiative SuperCroissance.

Téléphone : 416 325-5306 Télécopieur : 416 327-2506
Courriel : IDO.ONT@mczcr.gov.on.ca Site Web : www.tourism.gov.on.ca

Ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM)

Programme de diversification du tourisme axé sur les ressources

Cette initiative d'une durée de trois ans et d'un budget de 6,3 millions de dollars aide le secteur touristique du Nord de l'Ontario à découvrir, puis à exploiter efficacement des marchés touristiques différents et à valeur ajoutée axés sur les ressources naturelles de la Couronne en Ontario. Ce programme aide aussi ce secteur à explorer d'autres marchés que celui de la pourvoirie de chasse et de pêche, par exemple, l'écotourisme, le tourisme d'aventure ou encore divers types d'activités spécialisées de tourisme de plein air.

Le programme offre une aide concrète dans les domaines suivants :

- la recherche des possibilités de diversification touristique;
- l'élaboration de plans d'affaires rentables;
- l'accès à des capitaux nécessaires à l'amélioration des édifices, équipements et autres infrastructures.

Téléphone : 1 866 326-7526 Télécopieur : (705) 564-7583
Courriel : glenn.warren@ndm.gov.on.ca

Service d'emplois d'été

Ce programme du gouvernement de l'Ontario accroît les possibilités des étudiants de trouver un emploi d'été dans des entreprises (y compris des entreprises agricoles), ainsi que dans des organismes à but non lucratif ou communautaires, tout en accordant aux entreprises ou organismes qui emploient des étudiantes et étudiants pendant l'été une subvention salariale de deux dollars l'heure.

Pour le Nord de l'Ontario :
Téléphone : (807) 475-1520 Télécopieur : (807) 475-1589
Site Web : www.mndm.gov.on.ca
Courriel : irene.milne@ndm.gov.on.ca